



Lyon 03 (69003)

*****@*****.***

AGENT DE CONDITIONNEMENT, Débutant

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

sept. 2023 /

AGENT DE CONDITIONNEMENT

AG2R RETRAITE 92599 LEVALLOIS CEDEX EULER HERMES FR, 92048 PARIS LA DEFENSE CEDEX (Art L 1251-49)

Convention Collective du Travail Temporaire

BULLETIN DE PAIE - DUPLICATA N°2023090040/606/0WE/608782 AGE - 0LW

N° S.S. : 2 87 02 02 691 165 37

Période du : 05/09/2023 au : 07/09/2023

Règlement le 12/10/2023 par Virement

Éléments du revenu Base Taux Gains Retenues

****** Revenus imposables ******

Éléments de la période

Période du 05/09/2023 au 07/09/2023 - Contrat 2LW - 600038

AGENT DE CONDITIONNEMENT (EMP)

001 - HEURES NORMALES 21,00 11,520 241,92

314 - PRIME HAB./DESHABILLAGE/J 3,00 1,000 3,00

394 - IFM Versés au CET 244,90 0,100 24,49

395 - CP Versés au CET 269,40 0,100 26,94

409 - Mise en CET V3 514,30 0,100 51,43

Total brut 296,35

Cotisations et contributions sociales Base Taux salarié (%) Part salarié Part employeur

Santé

Sécurité sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès 17,14

Complémentaire Incapacité Invalidité Décès Tranche A 244,92 0,386 0,95 1,08

Complémentaire Santé - Mutuelle 0,51

Accidents du travail - Maladies professionnelles

Accidents du travail - Maladies professionnelles 7,62

Retraite

Sécurité sociale plafonnée 244,92 6,900 16,90 20,94

Sécurité sociale déplafonnée 244,92 0,400 0,98 4,65

Complémentaire Tranche 1 244,92 4,010 9,82 14,72

Famille/Sécurité sociale

Famille/Sécurité sociale 8,45

Assurance Chômage

Chômage Tranche A 9,92

Chômage Tranche B 0,07

Autres Contributions dues par l'employeur

Autres Contributions dues par l'employeur 6,23

Cotisations de conventions collectives ou statutaires

Cotisations de conventions collectives ou statutaires 2,26

CSG non imposable à l'impôt sur le revenu

CSG non imposable / BRUT 240,63 6,800 16,36

CSG non imposable / Prévoyance & Mutuelle 0,79 6,800 0,05

CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu

CSG/RDS imposable / BRUT 240,63 2,900 6,98

CSG/RDS imposable / prévoyance & Mutuelle 0,79 2,900 0,02

Exonérations, écrêtements et allègements de cotisations

sept. 2023 / sept. 2023

Reporter

AG2R RETRAITE 92599 LEVALLOIS CEDEX EULER HERMES FR, 92048 PARIS LA DEFENSE CEDEX (Art L 1251-49)

Règlement le 12/10/2023 par Virement

Cotisations et contributions sociales Base Taux salarié (%) Part salarié Part employeur

NET SOCIAL 192,86

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 192,86

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 3,56

Impôt sur le revenu Base Taux applicable Montant Cumul annuel

Montant net imposable 199,86 199,86

Impôt sur le revenu prélevé à la source 0,00 0,00 0,00 0,00

Montant net des heures compl/suppl exonérées 0 0

Brut Cotisations Non Soumis A déduire Gains Retenues Heures Total Employeur

Pér 244,92 45,06 296,35 103,49 21,00 235,21

Cum 244,92 45,06 21,00

NET A PAYER Total Allègements

192,86 103,30

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin sans limitation de durée.

Pour la définition des termes employés se reporter au site internet www.service-public.fr

ADEQUAT 606 0WE-2LW

COMPETENCES LINGUISTIQUES

Français